

Randonnées Val de Meuse-Voie Sacrée

- St Airy -

Belrupt en Verdunois

(grand et petit tours)

Une belle promenade en forêt suivie d'un retour panoramique au-dessus de Verdun.



9 et 6 km



2h45-2h00



balisage

A découvrir en chemin

Eglise Saint-Martin-1832



Après une longue période d'abandon des églises, le renouveau chrétien des débuts du 19^e siècle, le rétablissement de l'évêché de VERDUN en 1823 mais aussi l'initiative des autorités communales contribuent à la restauration ou à la reconstruction des églises de village. L'édification de l'église paroissiale de BELRUPT-EN-VERDUNOIS prend place dans ce contexte,

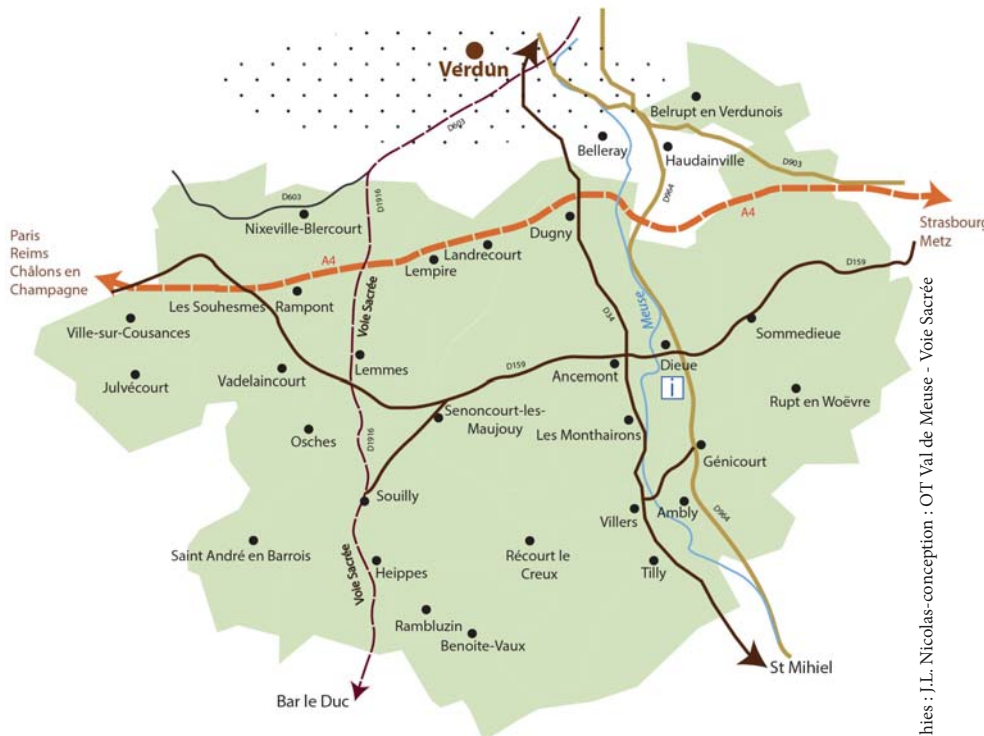
mais s'explique également par le souci du clergé de ne pas accepter qu'une communauté soit privée de ses lieux de culte, à une époque où le catholicisme demeure un lien structurant de la société.

Le fort Corda



Exemple caractéristique des premières redoutes, dites « de la panique », programmées en urgence dès janvier 1874 pour mettre VERDUN à l'abri d'un coup de main, ce petit fort s'apparente à une grosse batterie d'artillerie couplée à un casernement et ceinturée d'un fossé polygonal défendu par trois caponnières. Il comporte une caserne principale à deux niveaux, prévue pour 288 personnes, qui se

prolonge par une cour couverte, comprenant cuisine et magasins, et un petit casernement pour officiers. Tout autour, le long de la rue du rempart, sont disposés les emplacements d'artillerie, les abris et des magasins pour les poudres et les munitions. Édifié à la hâte sur un plan imparfait, le fort de BELRUPT n'a par la suite fait l'objet d'aucune amélioration.



Photographies : J.L. Nicolas-conception : OT Val de Meuse - Voie Sacrée

Office de Tourisme Val de Meuse-Voie Sacrée

43 Rue du Rattentout

55320 DIEUE SUR MEUSE



Tél : 03 29 87 58 62

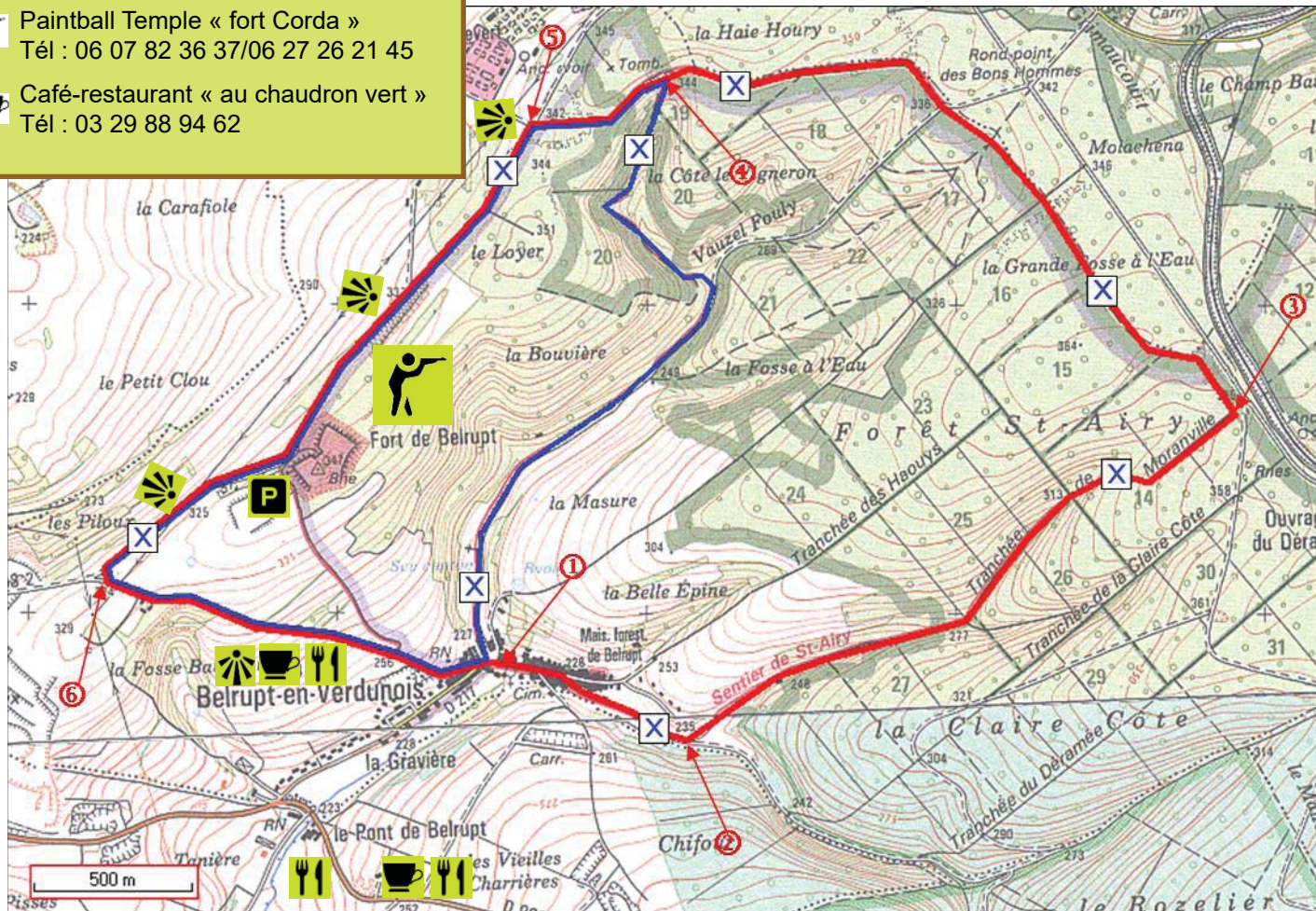
tourisme@valdemeuse.fr

www.tourismevaldemeusevoiesacree.fr

Avec l'appui du Club des Côtes



-  Paintball Temple « fort Corda »
Tél : 06 07 82 36 37/06 27 26 21 45
-  Café-restaurant « au chaudron vert »
Tél : 03 29 88 94 62



1. Départ devant la mairie, sur la place centrale, prendre la grand'rue et suivre la 2è rue à droite (rue de la Chiffour) jusqu'à la sortie du village.

2. A la fourche, prendre à gauche sur 1 km environ, passer la barrière puis encore à gauche sur 1,2 km. Dans la forêt, on peut remarquer d'anciennes plates-formes terrassées pendant la grande guerre : cet endroit était un campement de repos et de soins pour les soldats français engagés au front vers Douaumont.

3. Prendre la ligne à gauche une centaine de mètres avant la route goudronnée et suivre le balisage.

4. Rester sur le chemin principal pour la boucle principale avec vue sur Verdun. Pour la « variante sportive » plus courte, prendre un sentier sur la gauche, balisé lui aussi. Ce raccourci vous ramène au point de départ.

5. Intersection avec l'ancienne route stratégique qui surplombe Verdun et qui reliait tous les ouvrages militaires. Devant vous, un peu à droite, le centre de la Fédération Départementale des Chasseurs, sur le site des anciennes casernes Chevert. Prendre cette voie en partant sur la gauche. Vous passerez devant le fort Corda, transformé en site de paintball.

6. Après avoir suivi la crête de la Côte Saint-Martin, prendre le chemin blanc à gauche pour redescendre sur le village de Belrupt et quitter la route principale qui descend vers Verdun. Belle vue sur la vallée de la Meuse dans la descente sur Belrupt.

La Croix de BELRUPT

Cette croix de Belrupt est placée à la sortie du village et pouvait permettre de christianiser le lieu, mais en milieu rural comme ici, l'église incitait souvent les fidèles à prier, à proximité de leurs champs ou sur le chemin qu'ils parcouraient quotidiennement en allant et venant aux champs. Ici, cette croix à proximité des champs, a certainement servi pour les Rogations. Elle a dû être abîmée car elle semble entièrement refaite et l'on voit encore très bien la base de l'ancien piédestal.



Vue sur Verdun.



Paintball Temple.

Ces circuits sont à parcourir sous l'entière responsabilité des promeneurs. Les infos portées sur cette carte ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'OT Val de Meuse - Voie Sacrée. **Attention : période de chasse de fin septembre à mi février.**